

Compte rendu de la séance du 20 septembre 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Marylene HEBRARD

Ordre du jour:

- Délibération validant le rattachement de la commune de Salles sur Cérou au 1er janvier 2022 à la 4C
- Demande de subvention au titre des amendes de police
- Point sur l'investissement
- Questions diverses :

1 - Délibération validant le rattachement de la commune de SALLES sur Cérou à la 4C, à compter du 1er janvier 2022.

Par délibération du 2 juillet 2021, la commune de SALLES sur Cérou, membre de la Communauté de Communes du Carmausin-Ségala (3CS) a demandé son rattachement à la Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C), à compter du 1er janvier 2022.

2 - Demande de subvention au titre des amendes de police adressage

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention au Conseil Départemental au titre des amendes de polices pour l'année 2021 pour l'achat de panneaux lié à l'adressage de la commune.

3 - Point sur les investissements :

- Les poubelles de la Gacharié et de la Bastoulié : les poubelles de la Gacharié et de la Bastoulié ont besoin de "caches" poubelles afin de maintenir propre les alentours. La solution du mettre des bardages en bois semble la solution la moins bien adaptée. Le conseil municipal pense que pour les poubelles de la Gacharié, il serait préférable de mettre des toles de bardages. Il est demandé en ce sens un devis à Monsieur Olivier CELIER.

En ce qui concerne les poubelles de la Bastoulié, il est envisagé d'ériger un mur en parpaing à l'arrière des poubelles. Un devis sera demandé à un maçon.

- Le projet "Coeur de Village" : un appel d'offre a été envoyé à trois architectes. La date limite des offres a été fixée au 30 septembre 2021. Le consultant pour la mise en place de la commission citoyenne. Une liste des participants sera envoyé en fin de semaine à l'ADEFPAT pour la mise en place de la première réunion.

4 - Questions diverses :

Madame Josette Nouvialle, responsable la salle des fêtes, signale qu'après des infiltrations d'eau une plaque du plafond est tombé. Monsieur Bruno Albert, couvreur, a été contacté et est venu sur place voir ce qu'il en était. Une réparation au niveau de la toiture est nécessaire, il doit rencontrer Monsieur le maire pour discuter des solutions proposées.

Le nouveau site internet est présenté aux membres du conseil, encore en construction, la population sera informée de son existence par le bulletin municipal de fin d'année.

Fin de séance : 22 h 15.

